

Le Lude : présentation de l'aire d'étude

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72002019

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2010

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Période(s) principale(s) : Préhistoire, Antiquité, Moyen Age, Temps modernes, Epoque contemporaine

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

L'aire d'étude

Le territoire présenté est celui du canton du Lude (Chenu, La Bruère-sur-Loir, Dissé-sous-le-Lude, La Chapelle-aux-Choux, Luché-Pringé, Le Lude, Saint-Germain-d'Arcé, Savigné-sous-le-Lude, Thorée-les-Pins) augmenté des deux communes de Coulongé et d'Aubigné-Racan qui, historiquement, étaient en partie incluses dans le comté du Lude. Ces communes constituent le Pays du Lude qui s'étire entre Château-du-Loir à l'est et La Flèche à l'ouest, au sud du département de la Sarthe. Sous l'Ancien Régime, ce Pays du Lude est à la frontière des provinces de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, et des diocèses d'Angers, du Mans et de Tours. Aujourd'hui, les onze communes sont à la limite avec les départements de Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire (Région Centre). Elles se partagent entre les communautés de communes du "Pays fléchois" (Thorée), d' "Aune et Loir" (Coulongé et Aubigné) et du "Bassin ludois" pour les autres l'ensemble étant dans le Syndicat de Pays de la Vallée du Loir qui regroupe sept communautés de communes. Les onze communes recouvraient treize paroisses d'Ancien Régime : en 1808, Pringé fut rattachée à Luché et Saint-Mars-de-Cré au Lude. Elles dépendaient en tout ou partie des châellenies du Lude, de La Motte-sous-le-Lude et du comté du Lude qui, par ailleurs, s'étendait sur la paroisse de Créant et débordait sur les communes de Chigné, Broc et Challonnes en Maine-et-Loire, en incluant la seigneurie de la paroisse de Pontigné (carte). Quatre territoires communaux ne sont pas riverains du Loir : Chenu, Dissé-sous-le-Lude, Savigné-sous-le-Lude, et Coulongé. Les autres ont la rivière comme limite : La Bruère, Saint-Germain-d'Arcé, Aubigné et Thorée. Seuls La Chapelle-aux-Choux, Le Lude et Luché-Pringé ont un territoire s'étendant sur les deux rives du Loir.

La vallée du Loir

La vallée du Loir en Sarthe, située entre la Beauce céréalière en amont, et l'Anjou des vergers en aval, affiche les mêmes caractéristiques que le Haut-Maine à la fois pays de bocage et d'élevage. À partir de Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher), la vallée du Loir prend des allures ligériennes. La rivière avait, au début de notre ère, une configuration très différente. Le Loir et ses affluents se ramifiaient dans tout le fond de la vallée, rendant la navigation impossible et, par conséquent,

il ne pouvait pas y avoir de port. Ces données permettent d'entrevoir de nouveaux questionnements sur les origines du peuplement.

À quelle époque furent construits les premiers barrages pour réguler le cours de la rivière ? Quand furent installés les premiers moulins ? Les grands méandres de Malidor en amont du Lude témoignent des modifications récentes du lit de la rivière. La "boucle du Lude" conserve une microtoponymie très significative : "le Vieux Loir" ou "l'Ancien Loir" et nourrit une légende sur un détournement des eaux par les premiers seigneurs du Lude au XI^e siècle. En même temps que la construction des barrages des moulins, le Loir devenu navigable, s'est peu à peu doté de petits ports. Même s'il est aujourd'hui considéré comme stabilisé, le lit de la rivière est tracé dans un terrain sablonneux fragile au vu des nombreux méandres et sinuosités. Dissimulé par les haies vives et les hautes herbes des prés et des pâtures, et récemment englouti par les champs de maïs, le Loir marque fortement le fond de vallée. La navigation ayant disparu depuis la Première Guerre mondiale, la rivière est aujourd'hui, discrète, presque stagnante entre chaque chaussée de moulin. Si les crues responsables de dommages importants restent des phénomènes décennaux, les simples débordements sont quasi annuels et se produisent toujours pendant la saison froide, entre les mois de novembre et mars avec une pointe en janvier. L'eau envahit les prés au sud de Vaas, déborde sur les deux rives en aval du moulin de Varennes, s'étale du moulin de Cherré jusqu'à Malidor et se répand largement dans la boucle du Loir. Les routes et les chemins de la vallée sont coupés et rendus impraticables, multipliant les déviations. Ce fond de vallée humide reste vert une grande partie de l'année.

La construction d'un paysage

La rivière du Loir structure la composition du grand paysage de la vallée. En aval de Varennes, le Loir est en dessous des 40 mètres d'altitude, les sites gallo-romains entre 40 (village de Cherré) et 50 mètres (villa de la Grifférie), et les châteaux (le Lude, Gallerande, le Perray à La Chapelle-aux-Choux) à partir de 50 mètres. Les versants parfois très raides culminent entre 75 et 90 mètres sur la rive droite, dans les Bois de Neuillay et de la butte du Perray à La Chapelle-aux-Choux et de la Grifférie à Luché-Pringé, et sur la rive gauche dans les bois d'Amnon à Saint-Germain-d'Arcé. Ils sont le plus souvent occupés par des futaies et des taillis de chênes et de châtaigniers qui forment un arrière-plan paysager de couleur sombre aux châteaux et manoirs (le Perray, la Châtaigneraie et Neuillay à La Chapelle-aux-Choux, les Aubevoies au Lude, Bossé à Aubigné).

Au-dessus des versants, les plateaux aux formes arrondies, sont le domaine des grandes parcelles de cultures céréalières dites "terres labourables" dans lesquelles sont implantées fermes, métairies et closéries. Çà et là sont conservés les vestiges de châtaigneraies dont subsistent quelques arbres aux troncs imposants, à l'écorce striée et aux branches tortueuses.

La vallée est le domaine du bocage où les parcelles entourées de haies se partagent entre prés et pâtures appelés aussi "parcs à bœufs" dans les états de section du cadastre napoléonien. Ils se caractérisent par la présence d'énormes barrières en bois immédiatement suivies d'un accès balisé par de gros madriers pour diriger les bestiaux. En outre, la consistance sablonneuse des terres est favorable à l'entraînement des trotteurs et à l'établissement d'éleveurs de chevaux de course qui, depuis le XIX^e siècle, construisent des pistes d'entraînements (les Sablonnets, la Pigeonnière et le Tronchet au Lude, Bois-Pincé à Savigné, la Chaise à La Bruère, La Grifférie et Mervé à Luché-Pringé). Peu à peu des zones très humides de la rive gauche du Loir à Luché-Pringé ont été plantées de rideaux de peupliers aujourd'hui combattus par les chartes paysagères. Les écarts ou hameaux de closiers et journaliers sont disséminés aux pieds des coteaux (la Charbotière et la Malloire à La Chapelle-aux-Choux), à flanc de coteaux en liaison avec les caves habitées (Roche-Bandée, Caves-Fort et les Vaux à Luché-Pringé), à l'orée des forêts et des landes (L'Échallerie et les Connuère à Thorée-les-Pins) et sur les plateaux (Les Trémaillères et la Raimbaudière à Luché-Pringé, Tartifume, la Raberie à Savigné, etc.). Les parcelles qui les entourent sont souvent modestes et témoignent de divisions successives de la propriété dispositions que l'on retrouve dans les zones plantées de vigne autour de Briolon à Aubigné ou la Daunayère à Luché-Pringé. Les fermes isolées et les hameaux sont établis dans des secteurs différenciés exclusifs les uns des autres.

Depuis la Révolution, les landes ont peu à peu été converties en sapinières et en bois. Les exploitants forestiers ont constaté que les chênes avaient quelques difficultés à s'épanouir rapidement. Ils les remplacent peu à peu par des châtaigniers ou des noyers d'Amérique (la Grifférie à Luché-Pringé).

La vigne (Luché-Pringé) et le maraichage (Chenu) ont pratiquement disparu dans ce tronçon de la vallée du Loir. Depuis le XVIII^e siècle, on arrache la vigne et, depuis la Seconde Guerre mondiale, on remplace les cultures potagères et céréalières par des vergers : pommiers en espaliers au Lude (très récemment arrachés), à Chenu et à Saint-Germain-d'Arcé sur les sommets du versant de la rive gauche du Loir qui se couvrent peu à peu de "tissus" antigel, et vergers de noyers de haute tige dans le fond de vallée à La Chapelle-aux-Choux.

Les matériaux de construction et leur mise en œuvre

Le calcaire apparaît comme le matériau dominant dans la construction, qu'il soit sous forme de moellons ou de pierres de taille. Pourtant, dans les édifices religieux et certains logis médiévaux, l'appareil de pierre de taille de tuffeau est parcimonieusement réservé au décor sculpté, aux chaînes d'angles ou à des effets de polychromie. Les murs peuvent être aussi constitués de rognons de silex et de grès. Les vestiges gallo-romains du site de Cherré à Aubigné sont en moellons de grès roussard (dit aussi grès ferrugineux ou "en roussard") non enduits provenant des carrières mancelles. Ce matériau laissé apparent et soigneusement mis en œuvre, s'est maintenu jusqu'au XIII^e siècle comme en témoignent les logis de la

Courante à Luché, et de La Roche à Saint-Germain-d'Arcé, puis il a été abandonné. Le moyen appareil calcaire semble se généraliser dans les édifices religieux au XIIe siècle et dans les grandes demeures à partir du XIVE siècle. À Savigné-sous-le-Lude, le mur sud de la nef, daté du XIe siècle, est dans un grès silicifié dit meulière provenant de la forêt de Mozé à la lisière des communes de Thorée-les-Pins et de Vaulandry (Maine-et-Loire). Les carrières de Mozé dites aussi "perrières et chaillonnières" de Mozé sont des sites d'extractions à ciel ouvert sous les arbres (principalement des sapinières). Ces perrières fournissaient les meules des moulins à eau et les chaillonnières, issues des détritiques, alimentaient la construction. Les charrois de pierre étaient tellement onéreux que le comte du Lude inclut, au XVIIe siècle, dans le bail de la métairie de Neuillay, quinze charrois de pierres chaque année depuis ses carrières jusqu'au moulin de Cherré et au port de La Chapelle-aux-Choux. Dans les communes de la rive droite du Loir, les maisons paysannes des XVIe et XVIIe siècles ont parfois leur façade postérieure en petits rognons de silex ramassés dans les champs et montés méticuleusement.

Aujourd'hui, le bois est très résiduel comme matériau de construction, et les maisons en pan de bois (tout ou partie) sont exceptionnelles. Pourtant, les constructions paysannes sur poteaux de bois (maison, grange ou étables) devaient être majoritaires durant le Moyen Age. Dans les dépendances (étables et grange), le bois sert d'encadrement de baies : linteaux et poteaux d'huissierie. Il est le matériau principal dans les couvertures jusqu'au XIXe siècle sous forme de bardeaux de chêne. Les baux de fermage les mentionnent systématiquement et prescrivent des règles d'entretien et de conservation : les bardeaux tombés doivent être remisés, retournés et réutilisés quand un côté est usé.

L'ardoise se généralise tardivement dans l'architecture vernaculaire. Elle est transportée par la rivière du Loir depuis Angers. Elle concurrence peu à peu la tuile plate, d'abord puis le bardeau. On trouve sur quelques maisons paysannes des tuiles courbes jointes avec de la chaux (dites "à la baugeoise") sans pouvoir évaluer la diffusion de cette mise en œuvre (bourg de Pringé, la Chaussée à Savigné). On note sa présence résiduelle aussi bien sur une maison du XVIe siècle que sur une maison du XIXe siècle.

Les enduits sont "à chaux et à sable" un tiers / deux tiers d'après les textes, et leur couleur varie selon la provenance des sables des carrières. Nous avons remarqué l'emploi de mortier à tuileau dans certains édifices religieux et notamment dans la mise en œuvre très soignée des murs des nefs : à Savigné-sous-le-Lude où il est associé à une pierre meulière et à Chenu où il accompagne des moellons de calcaire.

Les voies de circulation

Le Loir et ses affluents stabilisés, réglementés et habités

Aujourd'hui, parmi les quatre-vingt-quinze biefs repérés sur l'ensemble du cours du Loir, on compte vingt-cinq chaussées en Sarthe dont onze dans notre aire d'étude qui maintiennent un niveau d'étiage en gradin composé logiquement de onze marches entre Vaas et Thorée-les-Pins avec une altitude qui passe de quarante et un à vingt-huit mètres, soit un dénivelé de treize mètres. Les barrages sont équipés de portes marinières destinées au passage des bateaux depuis le XVIIe siècle. En 1698 en effet, l'intendant Miromesnil constatant que les bateaux remontent le Loir jusqu'à Vaas, suggère qu'avec un minimum d'aménagements le trafic pourrait aller jusqu'aux Roches-L'Evêque en amont de Montoire et atteindre Vendôme (Loir-et-Cher). Au milieu du XVIIIe siècle, un rapport sur les améliorations à faire pour augmenter la valeur de la terre du Lude, vante les exportations de bois de chauffage, d'huile de noix, de viande de porc vers les villes d'Angers et de Nantes via et au-delà vers la Bretagne et Paris.

Le Loir et son principal affluent, la Fare, sont des rivières privées très convoitées par les seigneurs du Lude et leurs voisins. En 1694, Georges de Clermont, marquis de Saint-Aignan et de Mervé est aussi seigneur d'un tronçon d'environ 2 kilomètres de la rivière du Loir depuis de petit pont de Villaines (Luché) jusqu'au Port-au-Loup. Dans l'aveu de 1703, le duc de Daillon déclare "sa rivière de Loir" entre Vaas, en amont, et le moulin de Villaines à Luché, en aval, en passant par Cherré, ainsi que toutes les autres rivières du comté et notamment la rivière de la Fare depuis Saint-Germain-d'Arcé "tant qu'elle s'étend dans [sa] châtelainie". La propriété et ses droits comprennent les droits de pêche, de combes, de portes et de portineaux, et de garennes à poissons défensables.

Le Loir sinueux heurte çà et là les versants abrupts de tuffeau d'où l'on a extrait la pierre calcaire nécessaire à la construction des demeures et les bancs de sable ocre indispensables pour les joints et les enduits. Ces cavités artificielles ont facilité l'établissement d'un habitat troglodytique, aujourd'hui abandonné (Roche-Bandée à Luché-Pringé) ou converti en dépendances (Luché-Pringé, Dissé-sous-le-Lude), sans aucune mesure cependant avec les bourgs médiévaux étagés des Roches-L'Evêque, Lavardin, Troô ou Vouvray-sur-Le Loir situés en amont.

Les routes : archéologie et maillage d'un territoire

Les connaissances sur l'époque préhistorique se limitent au recensement des mégalithes (cinq dolmens, une allée couverte et sept menhirs) augmenté des découvertes récentes de huit tumuli lors de la fouille du site de Cherré* (Aubigné). Y a-t-il une cohérence dans leur implantation qui échappe, pour le moment, à toute interprétation ? Le mystère reste entier.

L'histoire des voies de communication est à faire afin de démêler les différents cheminements. Dans l'Antiquité gallo-romaine, la voie Tours-Le Mans desservait le village de Brèches (Indre-et-Loire) avant de traverser le sud-ouest de la commune de Chenu en passant au nord de Chérigny. Les avis divergent ensuite sur le tracé de cette voie. Passait-elle par Vaas ou par Cherré pour ensuite rejoindre Le Mans ou Laval ? La table de Peutinger signale le toponyme Fines que

d'aucuns situent à Vaas. Y avait-il un carrefour au lieu-dit la Fosse-Beauregard à Chenu, où l'érudit Paul Cordonnier-Détré a repéré et dessiné les éléments d'une construction monumentale gallo-romaine ? Une première voie contournait alors le village actuel de Chenu par l'ouest pour traverser le hameau des Halles et atteindre justement Vaas (carte). Une deuxième voie pouvait aussi se diriger vers Saint-Germain-d-Arcé en longeant la rive droite de la Fare pour rejoindre le Vieil Étival, traverser le Loir à la Gravelle où un gué permettait d'atteindre le village de Cherré puis Coulongé et la route de Pontvallain en direction du Mans. La présence de dalles remontées par les labours du champ de la Motte-Souris entre la Fosse-Beauregard et la Moussardière à Chenu ne simplifie pas l'analyse et on ne peut pas écarter l'hypothèse que le tronçon qui permettait d'atteindre l'ancien village de Cherré pouvait aussi emprunter depuis Brèches la rive droite du ruisseau de l'Ardillère puis la rive droite de la Fare : il y aurait eu une route de vallée et une route du plateau en raison des inondations. Cette voie nord-sud était coupée par la voie est-ouest de la rive droite qui, venant de Vaas, traversait le site de Cherré, les bois de Neuillay, bifurquait le long du coteau, passait devant le manoir des Aubevoies puis filait devant les maisons troglodytiques de L'Hermerier, au pied de la falaise du village de Roche-Bandée, devant la villa de la Grifférie et la motte de Bouzeau. Ce cheminement, aujourd'hui contrarié par les évolutions du parc d'agrément du nouveau château de la Grifférie, pourrait être une création médiévale.

Que le Loir fût un écheveau de ruisseaux ou bien une rivière disciplinée, il fallait le traverser. Si des gués sont encore attestés à la Gravelle à Aubigné, devant la motte de Bouzeau et en face de la première porte de l'église de Luché à Luché-Pringé, trois ponts ont été édifiés depuis le haut Moyen Age à Vaas, au Lude et à Luché. Les deux derniers relevaient du seigneur du Lude qui était tenu de les entretenir. Un seul pont routier fut ajouté à La Chapelle-aux-Choux pour remplacer un bac en 1897 et un pont ferroviaire franchit Le Loir au Port-Dennet en amont de la papeterie de Varennes depuis 1871. Une multitude de chemins médiévaux reliaient non seulement les bourgs entre eux, mais ils permettaient aussi la circulation d'une ferme à l'autre et de désenclaver les hameaux.. Leur restitution aide à la compréhension de l'existence, de l'abandon ou de la création ex nihilo d'un habitat. Les modifications les plus importantes pour l'histoire des communications entre métairies et hameaux sont le déclassement des chemins de la vallée de la Marconne sur la commune de Dissé-sous-le-Lude. Par ailleurs, la carte de Cassini et les planches de l'Atlas de Trudaine avec leurs minutes exécutées vers 1760, rendent compte des anciens tracés des routes Tours-Laval et Saumur-Château-du-Loir qui se croisaient au Lude (cette dernière route était aussi le chemin d'Orléans à Bordeaux !). Les routes sont peu modifiées par les ingénieurs des Ponts et Chaussées à la fin du XVIIIe siècle à l'exception des tronçons Le Lude-Château-la-Vallière et Le Lude-le gué de Cherré sur la route de Vaas. Cette route nouvelle coupe les méandres du Loir et traverse le village gallo-romain révélé seulement un siècle plus tard.

Ainsi, tout le réseau viaire actuel paraît en place à la fin du XVIIIe siècle. Les modifications ultérieures seront surtout dues aux remembrements des terres agricoles et aux ventes des chemins publics au cours des XIXe et XXe siècles. La confrontation des anciens cadastres avec les nouveaux témoigne de modifications ponctuelles tendant à contourner les fermes afin que les chemins ne traversent plus les cours.

Les chemins de fer et tramways départementaux

L'histoire du chemin de fer de cette vallée s'étend sur plus d'un siècle. Longeant les voies terrestres, la voie étroite La Flèche-Aubigné par Le Lude et La Chapelle-aux-Choux ouvre en 1871. Elle rejoint la ligne Tours-Caen par Le Mans à Aubigné-Racan. Elle ferme en 1997.

Le réseau État construit la ligne Paris-Bordeaux en raccordant trois tronçons : le premier Rouen-Chartres-Orléans, le deuxième Château-du-Loir-Bessé-sur-Braye-Saint-Calais en 1883 puis Château-du-Loir Saumur par Château-la-Vallière en 1886. Concurrencée par la ligne Paris-Bordeaux par Orléans, Blois et Tours (ouverte en 1937) qui compte cependant plus de kilomètres, la ligne des voyageurs ferme en 1970. Aujourd'hui une seule voie est maintenue entre Château-du-Loir et Villiers-au-Bouin par Chenu. Elle dessert la cimenterie Calcia-Italcimento des Hautes-Roches. Au temps de son apogée, la voie entre Château-du-Loir et Château-la-Vallière bénéficiait de la mise en service près de la gare de Saint-Aubin-La Bruère, des bacs de ravitaillement en eau des locomotives sans arrêt de la machine. Le carrefour ferroviaire de Château-du-Loir a perdu beaucoup de l'activité qui avait motivé la construction de la rotonde dite de Montabon pour l'entretien des machines à vapeur. Aujourd'hui, la seule ligne voyageur en service est celle de Tours-Le Mans-Alençon-Caen par des trains "Corail" et "TER". La ligne de Château-du-Loir à Saumur est desservie par des autocars (TER).

L'implantation de l'habitat

Bourgs et villages

À l'exception du Lude et de Luché-Pringé, toutes les agglomérations sont à l'écart du Loir, au-dessus de 40 mètres d'altitude. Le village le plus élevé est Chenu aux alentours de 75 mètres.

Chaque village est groupé autour ou à côté de son église, de son cimetière et du presbytère. Sous l'Ancien Régime, souvent les voies de circulation modèlent la forme du village. Ainsi, La Chapelle-aux-Choux s'étire selon un axe nord-sud qui suit le chemin d'accès au Loir que l'on pouvait traverser avec un bac. Le phénomène est le même à Pringé où les maisons sont alignées selon l'axe est-ouest de la route de La Flèche par la rive droite du Loir et à Thorée où la route de La Flèche par la rive gauche fait un léger coude pour contourner l'église. Dans ces derniers exemples, le bâti est relativement serré. En

revanche, à Coulongé et à La Bruère, le bâti est lâche et les villages sont limités à une dizaine de maisons le plus souvent basses. Les autres villages sont plus denses et compacts parce qu'ils sont au croisement d'un plus grand nombre de chemins ou de routes plus importantes. Les maisons de bourg ont souvent un étage (Savigné-sous-le-Lude, Saint-Germain-d'Arcé, Chenu, Dissé, La Chapelle-aux-Choux), se distinguant ainsi des maisons paysannes qui n'en ont jamais. Les deux bourgs du Lude et de Luché se sont densifiés à l'intérieur de murailles très vite disparues, mais où se sont maintenues des portes de ville (les trois portes de Montruchon, de l'Image et du château au Lude, et la porte des Friches à Luché).

À l'exception toujours du Lude et de Luché qui dominent la rivière du Loir, les autres villages n'ont aucun point de vue qu'ils soient installés dans des zones de plaines, ou dans des zones plus vallonnées où ils sont encaissés comme à Chenu et à Saint-Germain-d'Arcé.

Hameaux et fermes

La cartographie des hameaux (écarts) et des métairies (fermes) d'après la carte de Cassini, met en évidence qu'ils se partageaient le territoire. Si nous confrontons cette carte avec l'étude du parcellaire tel qu'il nous est livré par le cadastre napoléonien, nous constatons que les métairies étaient, quelle que soit la nature des cultures, dans des zones de grandes parcelles, alors que les hameaux étaient souvent entourés de parcelles de jardins-potagers et de vignes beaucoup plus soumises aux divisions lors des mutations. Les métairies appartiennent souvent aux grands domaines voisins ou éloignés tandis que les hameaux sont à l'extérieur de ces grandes propriétés, dans des zones différenciées. On ne constate aucune ingérence foncière des grands propriétaires dans les hameaux.

La configuration de ces hameaux n'est pas homogène. Si la plupart sont constitués de bâtiments aux gabarits semblables à ceux des fermes, un petit nombre est atypique et constitué de maisons comparables à celles des bourgs : Les Cartes à Thorée, Raillon au Lude et les Halles à la limite de la commune de Saint-Germain-d'Arcé avec Vaas. Le hameau des Cartes est composé de quelques maisons à étage qui datent de la fin du XVe siècle. Il est lié à sa situation de carrefour, mais surtout à l'exploitation des carrières de la forêt de Mozé. Raillon, à quelques centaines de mètres devant l'entrée du parc du château du Lude sur l'ancienne route de Tours, accompagne un ancien prieuré fondé au XIIe siècle qui organisait une foire annuelle des tanneurs très réputée. Enfin, le hameau des Halles est un faubourg au sud de Vaas, placé hors des crues saisonnières, à l'intersection de l'hypothétique voie romaine Tours-Le Mans avec la route de la rive gauche du Loir.

Châteaux et manoirs

Le récolement des archives privées et publiques met en évidence une mosaïque de fiefs médiévaux appelés "lieux" ou "seigneuries" éparpillés sur l'ensemble du territoire de notre étude. Les "maisons manables" attachées à ces fiefs n'ont plus, à la fin du XVe siècle, qu'une valeur symbolique compte tenu des destructions et "déclassements" induits par les regroupements des fiefs au profit de "têtes de fief". Le déclassement de certains logis seigneuriaux en métairies à la fin de la guerre de Cent Ans, est repérable dans le maintien de la microtoponymie des parcelles cadastrales qui témoignent de l'abandon, des déplacements et glissements de sites comme celui d'Étival depuis le Vieil Étival à Saint-Germain-d'Arcé. Quelques logis nobles ont parfois disparu comme "le château de Coullaine [à Saint-Mars-de-Cré], chef-lieu et principal manoir de la dite châtelainie" et Morinette à Chenu, ou bien sont conservés à l'état de vestiges dans des métairies qualifiées "d'ancien château" comme la "Mazure de Bareilles" à Chalennes (Maine-et-Loire) appartenant au comté du Lude. Notre constat d'arpenteur du patrimoine est nourri d'une exploration attentive des lieux et d'une lecture des formes architecturales au-delà des apparences.

Sous l'Ancien régime, les maisons bâties noblement privilégient trois types d'implantation : les sommets, la pente ou le pied de talus, et les zones inondables, qui correspondent à trois étapes chronologiques.

La recherche d'un lieu élevé difficilement accessible et propice à la surveillance du territoire détermine l'implantation des premières forteresses. L'ancien fort du Lude, situé sur la rive gauche, commande le passage de la rivière du Loir à la frontière de l'Anjou avec le Maine. À l'origine, l'implantation de Gallerande à Pringé sur le versant dominant la rive droite, est commandée par la surveillance du passage de la route de La Flèche à la frontière du Maine avec l'Anjou. Laurière à Dissé domine la vallée de la Marconne et le manoir de Méré à Chenu a une vue privilégiée sur la vallée du Loir et le village de La Bruère.

La plupart des maisons seigneuriales sont adossées à un coteau comme Montvaillant, La Roche-Sévin et les Aubevoies au Lude, la Giraudière et le Perray à La Chapelle-aux-Choux, La Perrière et Amnon à Saint-Germain-d'Arcé, Gallerande et l'Auneau à Luché-Pringé, Bossé et Champmarin à Aubigné. Elles sont, le plus souvent, proches d'une motte féodale difficile à analyser sans fouille archéologique comme la Haute-Motte à Aubigné qui ne peut se dissocier de la Basse-Motte et du Mortier voisins sans oublier la Motte-de-Cœur à proximité.

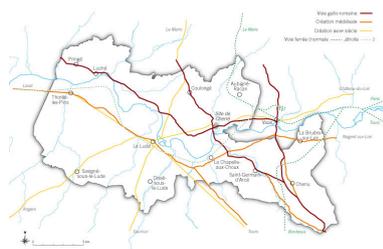
Les maisons de plaisance postérieures à la guerre de Cent Ans sont parfois construites dans des zones proches de la rivière, sur des plates-formes fossoyées géométriques : le Châtelet au Lude, le Grand-Perray à La Bruère-sur-Loir, le Petit-Perray à Vaas, Vénévelles et Mervé à Luché-Pringé, le Paty et Chérigny à Chenu. Ce sont des espaces compartimentés qui prennent en compte les abords jardinés. Elles peuvent aussi se déployer sur des terrains plats avec ou sans douve, au centre d'un domaine rural : la Brosse à Chenu, la Griffierie à Luché, le nouvel Étival à Saint-Germain-d'Arcé.

Ces demeures sont toujours implantées dans de grands domaines constitués de métairies ou "baillées" d'environ 30 hectares de grandes parcelles de culture.

Illustrations



Situation de l'aire d'étude.
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20157201161NUDA



Les voies de circulation.
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20154401159NUDA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Aubigné-Racan : présentation de la commune (IA72000527) Pays de la Loire, Sarthe, Aubigné-Racan

Chenu : présentation de la commune (IA72000613) Pays de la Loire, Sarthe, Chenu

Coulongé : présentation de la commune (IA72000657) Pays de la Loire, Sarthe, Coulongé

Dissé-sous-le-Lude : présentation de la commune (IA72000683) Pays de la Loire, Sarthe, Dissé-sous-le-Lude

La Bruère-sur-Loir : présentation de la commune (IA72000735) Pays de la Loire, Sarthe, La Bruère-sur-Loir

La Chapelle-aux-Choux : présentation de la commune (IA72000784) Pays de la Loire, Sarthe, La Chapelle-aux-Choux

Le Lude : présentation de l'opération d'inventaire (IA72002015)

Saint-Germain-d'Arcé : présentation de la commune (IA72000853) Pays de la Loire, Sarthe, Saint-Germain-d'Arcé

Savigné-sous-le-Lude : présentation de la commune (IA72001022) Pays de la Loire, Sarthe, Savigné-sous-le-Lude

Thorée-les-Pins : présentation de la commune et du bourg (IA72000883) Pays de la Loire, Sarthe, Thorée-les-Pins

Les moulins de l'aire d'étude du Lude (IA72002018)

Maisons et fermes de l'aire d'étude du Lude (IA72002016)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Abattoir du Lude (IA72001953) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 28 rue des Bichousières

Auberge du Lion d'Or (IA72001972) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 1 rue d'Orée

Chapelle castrale Saint-Aubin (IA72002006) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude,

Château du Lude (IA72001930) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, rue du Château

Écart de Malidor (IA72001928) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Malidor

Église paroissiale Notre-Dame-des-Vertus puis église du prieuré Saint-Aubin (IA72001967) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 2-4 rue du Mail

Ferme, ancien manoir dit de la Courbe (IA72001945) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Grande Courbe

Ferme, haras des Sablonnets (IA72001942) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, les Sablonnets

Ferme de Beauchêne (IA72001944) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Beauchêne

Ferme de l'Anglée (IA72001988) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, l' Anglée

Ferme de la Bigotière (IA72001947) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Bigotière

Ferme de la Camusière (IA72001993) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Camusière

Ferme de la Quérinière (IA72001936) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la) ou Guérinièr Quérinière

Ferme de la Vacherie (IA72001986) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Vacherie

Ferme de Malidor (IA72001966) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Petit Malidor

Ferme des Tourelles (IA72002007) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, les Tourelles

Ferme dite closerie du Chêne vert (IA72001943) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, le Chêne Vert

Ferme dite métairie du Ris Oui ou Risouy (IA72001976) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Ris Oui

Ferme du Tronchet (IA72001938) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, le Tronchet

Haras de la Poulinière (IA72001940) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Malidor

Hôpital, école, 2 rue du Général-De-Gaulle, Le Lude (IA72001996) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 2 rue du Général-De-Gaulle

Hôtel, 2 rue du Marché-au-Fil (IA72002000) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 2 rue du Marché-au-Fil , rue du Château

Hôtel, 32 Grande-Rue (IA72001997) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Grande-Rue, 32, rue du Four

Hôtel, presbytère, 45 rue d'Orée (IA72001974) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 45 rue d'Orée

Hôtel ancienne maison du bailli puis presbytère (IA72001984) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 26-28 rue du Bœuf

Hôtel de ville du Lude, justice de paix et halle aux blés (IA72001950) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, place de l' Hôtel-de-Ville

Hôtel particulier, 1 rue Basse (IA72001968) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 1 rue Basse

Immeubles et maisons, rue Gentil-seigneur ; rue Hauboïs ; rue de la Marquise (IA72002014) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, rue Gentil-seigneur , rue Hauboïs , rue de la Marquise

Jardin et parc du château du Lude (IA72001994) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude,

Machine à lever à bâti fixe dite noria élévatrice ou tympan (IA72002021) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Malidor

Maison, 2 rue du Bourg-Nouveau (IA72001995) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 2 rue du Bourg-Nouveau

Maison, 3 rue d'Orée (IA72002011) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 3 rue d' Orée

Maison, 41 boulevard Fisson (IA72002009) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 41 boulevard Fisson

Maison, 48 boulevard Fisson (IA72001979) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 48 boulevard Fisson

Maison, 4 rue du Général-De-Gaulle (IA72001998) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 4 rue du Général-De-Gaulle

Maison, 57 boulevard Fisson (IA72002008) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 57 boulevard Fisson

Maison, 6 rue Basse (IA72001982) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 6 rue Basse

Maison de la Cave (IA72001939) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Cave

Maison de M. Beerens (IA72001985) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Vélisiard, Chemin rural n° 21 dit de la Vélisiard

Maison des Sœurs garde-malades (IA72001977) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 60 boulevard Fisson

Maison de style basque (IA72001978) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, 58 boulevard Fisson

Maison dite Maison des architectes (IA72001999) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, rue du Marché-au-Fil , rue Jehan-Daillon

Maison forte dite de la Bertinière (IA72001941) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Bertinière

Manoir de la Roche Sevin (IA72001949) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Roche Sevin

Manoir de Malidor (IA72001964) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Malidor

Manoir dit des Aubevoies (IA72001931) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Aubevoies

Manoir dit du Châtelet (IA72001932) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, le Châtelet

Manoir dit maison seigneuriale de Montvaillant (IA72001929) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Montvaillant

Motte de Bouzeau (IA72000914) Pays de la Loire, Sarthe, Luché-Pringé, Bouzeau

Moulin à foulon, minoterie, scierie (IA72001934) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Thierval

Moulin de Malidor (IA72001965) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Malidor

Moulin dit de Risouy ou Ris Oui (IA72001975) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, Ris Oui

Rue du Bourg Nouveau (IA72002012) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude

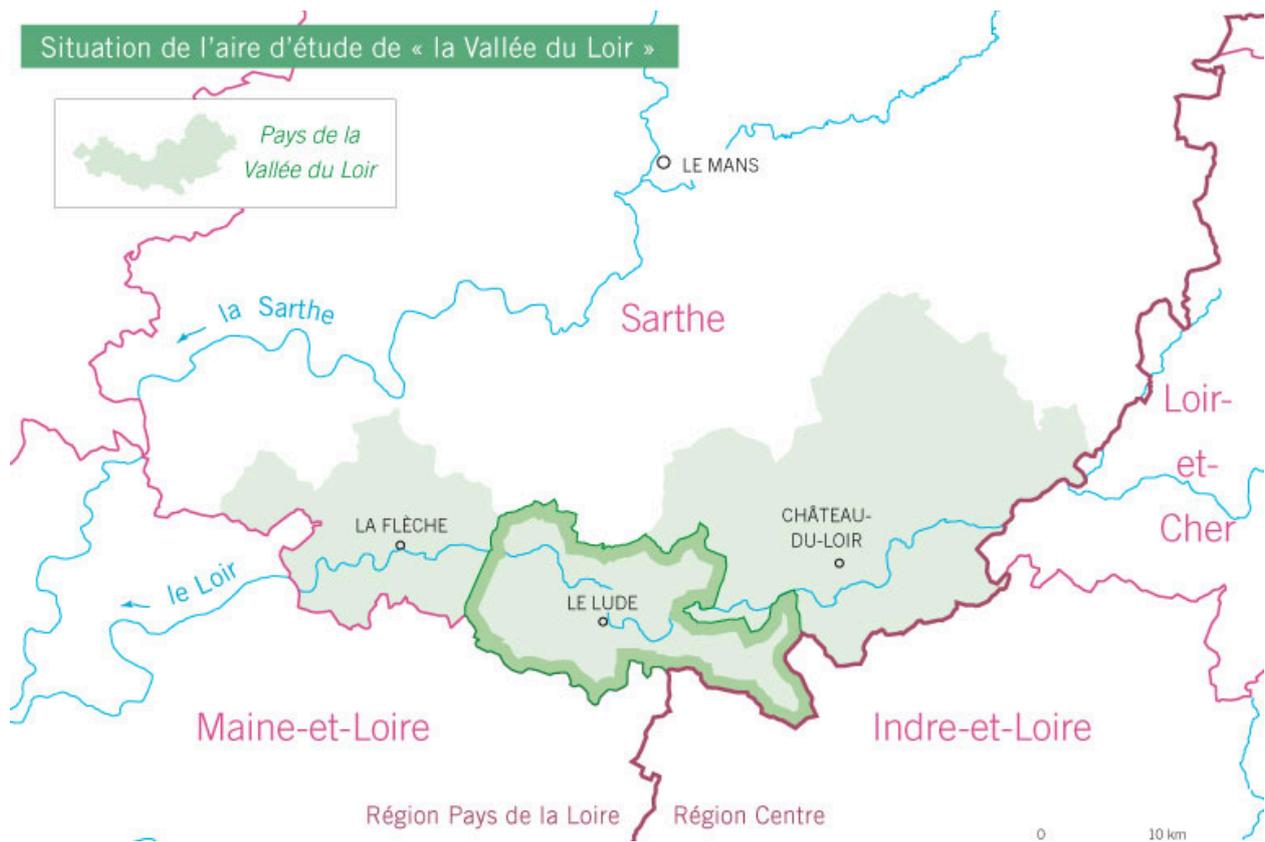
Usine à papier dite moulin de la Courbe (IA72001948) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude, la Courbe

Ville du Lude (IA72002020) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude

Voie ferrée (IA72002001) Pays de la Loire, Sarthe, Le Lude

Auteur(s) du dossier : Christine Toulrier

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



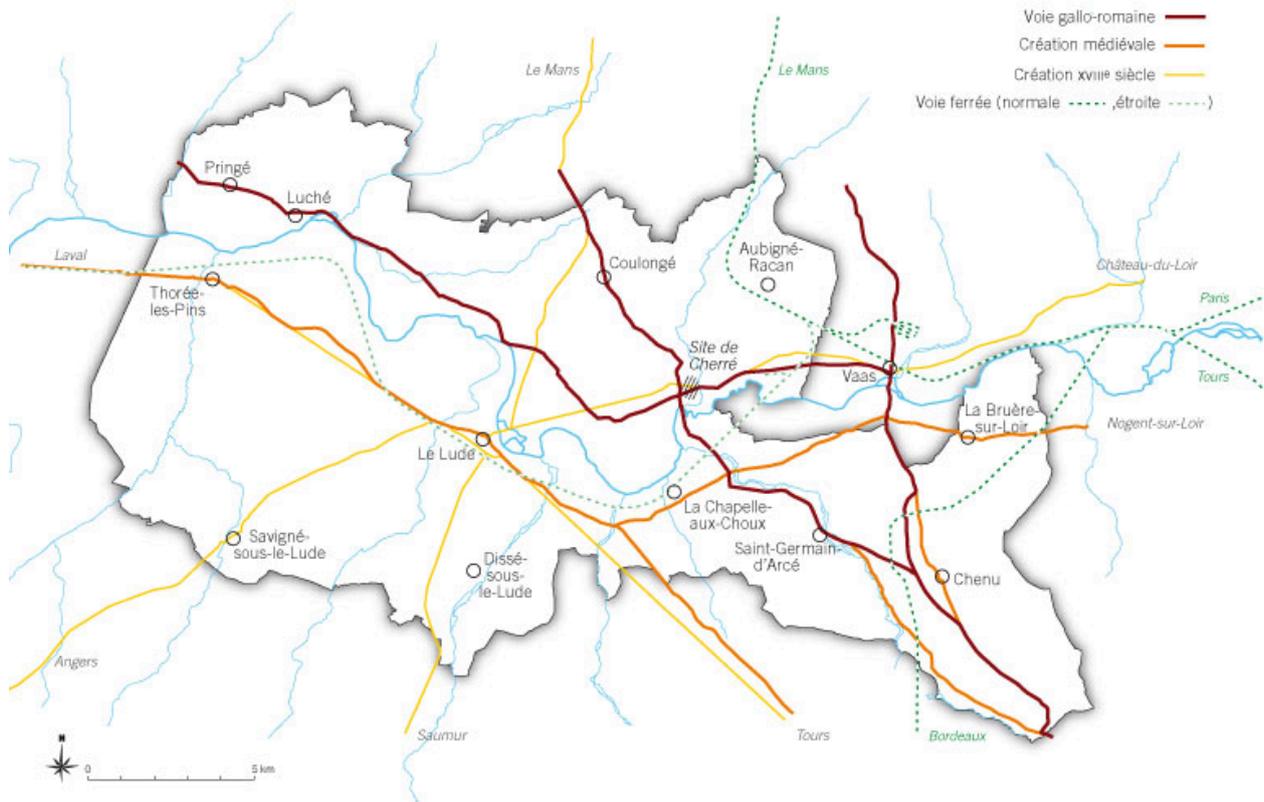
Situation de l'aire d'étude.

IVR52_20157201161NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les voies de circulation.

IVR52_20154401159NUDA

Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation